

## PROGRAMME DE FORMATION

Autorité et bienveillance avec les enfants de 0 à 6 ans.

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

5.00 jour(s)  
35:00 heures

### Public

Tout personnel recevant ou accompagnant les enfants de 0 à 6 ans (personnel des crèches, hôpitaux, pouponnières, foyers,...)

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

### Objectifs de la formation

Expliquer le développement psychique et psychomoteur des enfants de 0 à 6 ans.

Distinguer ce qui relève d'un temps d'accompagnement et ce qui relève d'un temps d'éducation.

Repérer les premiers troubles pour les prévenir.

Utiliser, dans ses échanges avec des enfants, des outils issus de la communication non violente.

### Programme

De la naissance à 6 ans : un monde de séparations, d'apprentissages et de changements intenses.

Comprendre comment se tissent les premiers liens.

Comment accompagner avec autorité et bienveillance les grandes étapes de l'enfance ?

- Importance du manque pour devenir sujet.

- Grands apprentissages et leurs difficultés : dormir, manger, marcher, parler, être propre, premières séparations.

Connaître les façons de s'adresser à un enfant selon son âge et les bases de la communication non violente.

Les premiers troubles et le travail en réseau.

Les attitudes aidantes pour l'enfant et sa famille

### Méthodes et supports

Apports théoriques et pratiques. Etudes de cas. Echanges.

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.